



84150

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2011

La séance déclarée ouverte à 18 h 50, le Conseil Municipal :

- DESIGNER à l'unanimité M. William SAUSIN en qualité de secrétaire de séance.
- APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu linéaire du Conseil Municipal du 15 Septembre 2011.
- PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations :
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.008 du 31 Mars 2011, d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne poste avec M. Yves GUITER, Architecte DPLG de VILLENEUVE LES AVIGNON (30), pour un montant de 29 493.36 € TTC.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.009 du 7 Avril 2011, d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une plateforme pour filtration AEP située Chemin des Chèvres à JONQUIERES, avec le Cabinet MERLIN, ingénieurs conseils de CARPENTRAS (84), pour un montant de 12 170.49 € TTC.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.010 du 5 Mai 2011, d'un contrat de mission SPS niveau III, pour la réhabilitation de l'ancienne poste avec la Société JL EXPERTISE de SORGUES (84) pour un montant de 1 616.99 € TTC.
 - Institution par décision municipale n°2011.D.011 du 16 Juin 2011, d'une régie de recettes pour l'encaissement des entrées lors de manifestations culturelles et locations de salles municipales.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.012 du 6 Juin 2011, d'un avenant n°1 au marché public concernant l'étude pour l'élaboration du PLU avec le cabinet LACROZE à PUJAUT (30) pour un montant initial de 113 922.59 € TTC marché de base + option.
 - Signature par décision municipale n°2011.D.013 du 22 Juin 2011, d'un contrat de location avec M. Gérard BARBIER pour l'appartement n°1 situé Rue de la Frache à JONQUIERES pour une durée de trois ans à compter du 25 Juin 2011 et pour un loyer mensuel de 316.43 €.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.014 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste Lot 1 avec l'entreprise Mistral Rénovation à ROQUEMAURE (30) pour un montant de 61 861.90 € TTC.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.015 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 4 avec la l'entreprise BACCOU à BEAUMES DE VENISE (84) pour un montant de 16 265.17 € TTC.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.016 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 5 avec l'entreprise BACCOU à BEAUMES DE VENISE (84) pour un montant de 10 383.07 € TTC.
 - Souscription par décision municipale n°2011.D.017 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 6 avec l'entreprise ISOLBAT à VEDENE (84) pour un montant de 28 123.74 € TTC.

- Souscription par décision municipale n°2011.D.018 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 7 avec l'entreprise BOUVET à BEAUMES DE VENISE (84) pour un montant de 7 201.35 € TTC.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.019 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 8 avec l'entreprise SB Peinture LES ANGLES (30) pour un montant de 5 527.99 € TTC.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.020 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 9 avec l'entreprise BRES Electricité à VENASQUE (84) pour un montant de 32 890.00 € TTC.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.021 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 10 avec l'entreprise MENDES à L'ARDOISE (30) pour un montant de 2 901.20 € TTC.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.022 du 18 juillet 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 11 avec l'entreprise MISTRAL AIR CLIM à BUIS LES BARONNIES (26) pour un montant de 24 518.00 € TTC.
- Mise fin par décision municipale n°2011.D.023 du 8 Juillet 2011, à un contrat de location avec Melle Valérie BELLONE d'un garage communal situé Rue de la Frache à JONQUIERES dont la valeur locative s'élevait au 1^{er} Juillet 2011 à 71.75€.
- Signature par décision municipale n°2011.D.024 du 8 Juillet 2011, d'un contrat de location avec M. BARBIER Gérard pour le garage communal situé Rue de la Frache à JONQUIERES pour la période du 1^{er} Août 2011 au 24 Juin 2014 pour un loyer mensuel de 71.75 €.
- Modification par décision municipale n°2011.D.025 du 27 Juillet 2011, de la décision portant institution de la régie de recettes pour la cantine scolaire afin d'encaisser les prix des repas de la cantine scolaire, des séances de garderie et d'études surveillées.
- Suppression par décision municipale n°2011.D.026 du 31 Août 2011, de la décision portant création de la régie de recettes pour l'encaissement des tickets de garderie.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.026 bis du 19 septembre 2011, d'un marché public pour la mission d'assistance conseil à la passation des contrats de délégation de service public avec la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse, service eau et milieux naturels à AVIGNON (84) pour un montant de 10 326.26 € TTC.
- Suppression par décision municipale n°2011.D.027 du 31 Août 2011, de la décision portant création de la régie de recettes pour l'encaissement des tickets des études surveillées.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.027 bis du 6 Octobre 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 3 avec l'entreprise BACCOU à BEAUMES DE VENISE (84) pour un montant de 12 274.79 € TTC.
- Souscription par décision municipale n°2011.D.028 du 6 octobre 2011, d'un marché public pour la réhabilitation de l'ancienne poste lot 2 avec l'entreprise ETIENNE ETANCHEITE à LA CAPELLE MASMOLÉNE (30) pour un montant de 4 898.55 € TTC.

- PREND ACTE de la communication par Monsieur le Maire du rapport annuel d'activités 2010 de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- PREND ACTE de la communication par Monsieur le Maire du rapport annuel 2010 sur la collecte et le traitement des déchets.
- APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°3 du budget principal 2011.
- ACCEPTE à l'unanimité la décision modificative n°1 du budget assainissement 2011.
- APPROUVE à l'unanimité l'avenant 2011 au contrat triennal 2009-2010-2011 avec le Conseil Général de Vaucluse.
- APPROUVE à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention tripartite relative à la construction de la caserne intercommunale des pompiers Courthézon – Jonquières.
- PROCEDE à l'unanimité à la modification du tableau des effectifs communaux.
- APPROUVE à l'unanimité le montant de l'indemnité allouée à Mme la Trésorière Principale, Receveuse Municipale.
- APPROUVE à l'unanimité le principe de délégation sous la forme d'affermage des services publics d'eau potable et d'assainissement pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} Janvier 2013.
- DECIDE à l'unanimité de procéder à la cession d'une cuve à fioul.
- APPROUVE à l'unanimité la convention de projet urbain partenarial entre la Commune de Jonquières et la Société Foncier Conseil Nexity.
- APPROUVE à l'unanimité le contrat relatif aux fonds de concours 2011 – 2012 – 2013, conclu avec la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- APPROUVE à l'unanimité la demande de subvention pour la mise en place d'une vidéosurveillance dans la Commune.
- DECIDE à l'unanimité d'exclure le futur lotissement « Domaine du Genestier » du champ d'application du droit de préemption urbain.
- DEMANDE à l'unanimité au Chef de l'Etat et au Gouvernement de poursuivre leurs interventions tendant à faire rapporter la décision européenne relative à la libéralisation des droits de plantation de vignes.
- SOLLICITE à l'unanimité une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de l'opération « planter 20 000 arbres en Vaucluse ».
- ENTEND diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30,

Fait à JONQUIERES le 17 Novembre 2011,

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

Louis BISCARRAT

William SAUSIN